CURRICULUM

PC
2065
A3312
1945

ALTA
448
1945
Gr1-9

CURRGDHT

CURR

ions..
.Elem.
rmed.

ARCHIVES
DO NOT REMOVE
No. 29

Price 10c

VES

INSTRUCTIONS

CONCERNING

The Teaching of French

IN THE

ELEMENTARY AND INTERMEDIATE SCHOOLS

OF THE PROVINCE OF ALBERTA

EDMONTON
Printed by A. Snitka
King's Printer,
1945

GENERAL—

In all schools in which the board by resolution decides to offer a primary course in French, in accordance with Sec. 154 (1) of The School Act, French shall be for the French-speaking children one of the authorized subjects of study and may be used as a medium of instruction for other subjects during the first school year. Oral English must, however, from the beginning be included in the curriculum as a subject of study.

During the second year and after the child has learned to read in the mother tongue, the formal teaching of reading in English shall be begun.

From Grade III on, a period not exceeding one hour each day may be allotted to the teaching of French. The term "French" as herein used shall include reading, language study, grammar, analysis, dictation and composition.

In all grades beyond Grade II, the programme in all subjects other than French shall be that regularly authorized by the Department of Education, and the text-books shall be the English editions authorized for general use throughout the Province. Teachers may, however, offer explanations in the mother tongue when necessary.

In all such schools instruction in Engish shall be provided in all subjects throughout the course for all children whose mother tongue is other than French.

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Alberta Libraries

http://archive.org/details/teachingfrenchelem45albe

PROGRAMME DE FRANÇAIS

AVIS GÉNÉRAUX:

Le "Programme d'Études" du Ministère de l'Instruction Publique de notre Province contient de nombreuses et excellentes instructions pour l'enseigement de la langue anglaise. Nous croyons que dans une très large mesure ces directions peuvent s'appliquer à l'enseignement du français. Les instituteurs savent déjà les mettre en pratique, puisqu'ils les suivent pour l'enseignement des matières anglaises. Cela contribuera à mettre plus d'unité dans notre enseignement et à en assurer le succès.

L'enseignement d'une langue comprend l'enseignement de diverses matières: lecture, vocabulaire, orthographe, grammaire, composition, littérature, etc., dont chacune a son objet particulier mais qui, toutes, convergent vers une même fin: la connaissance de **la langue**. Savoir le français, ce n'est pas connaître les règles de la grammaire, ce n'est même pas transcrire les idées d'autrui dans une dictée sans faute; mais c'est savoir penser — en français — et exprimer par la parole ou par la plume, des idées ou opinions personnelles. La pensée est le fond de la langue, l'expression en est la forme.

Aujourd'hui, les exercices de langage, de vocabulaire, la lecture et la composition, prennent du relief et une importance majeure; tandis que l'orthographe, la grammaire, l'analyse sont reléguées au second plan et perdent un peu de terrain dans la répartition de l'horaire de la langue. Ce principe est juste puisque le langage est le lien de la société, le plus parfait moyen de sociabilité.

Il importe donc de se rappeler que c'est **la langue**, et non pas uniquement la grammaire, qu'il faut enseigner aux élèves.

L'enseignement de la langue maternelle à l'école primaire est d'une importance qu'on ne peut exagérer. Il doit être aussi parfait que le comporte le caractère de l'école primaire. Aucune culture ne peut compenser la connaissance de la langue, parce que c'est elle qui rend quelqu'un capable de penser par lui-même, de s'assimiler les pensées des autres et de donner une forme personnelle à ses pensées. C'est la base de l'éducation intellectuelle. Cet enseignement, au cours élémentaire, comprend la lecture, le langage, la grammaire et la rédaction.

LA LECTURE:

De toutes les matières au programme de la langue, la lecture est sans contredit la plus importante: elle est la base de tout enseignement. C'est principalement par la lecture que

l'élève acquiert des idées nouvelles, augmente son vocabulaire, et forme son style. La bonne lecture exerce une influence profonde sur le caractère de l'enfant. Plus tard, quand il quitte l'école, la lecture devient à peu près sa seule institutrice.

Enseigner **la lecture**, c'est apprendre aux élèves à lire couramment, sur un ton naturel, en observant les pauses, en faisant les liaisons voulues; mais ce sera surtout leur enseigner à **comprendre** le sens des phrases qu'ils lisent, la signification des mots nouveaux qu'ils rencontrent, de façon qu'ils saisissent toute la pensée de l'auteur.

La **lecture personnelle** joue un rôle de première valeur dans l'acquisition de la connaissance de la langue. Il est très important de donner le plus vite possible à nos élèves le goût et l'habitude de la lecture personnelle française. En lisant par eux-mêmes, ils augmentent leurs connaissances générales; de plus ils apprennent une foule de mots, d'expressions, de tournures, de formes tout à fait françaises; à force de voir et de revoir les mêmes mots, ils finissent par savoir les orthographier. En lisant par eux-mêmes les élèves développent donc leur vocabulaire, apprennent la grammaire, la rédaction et l'orthographe. Et cela tout en acquérant des connaissances générales, tout en se récréant. Les professeurs doivent donc encourager fortement leurs élèves à lire les livres de la bibliothèque scolaire.

LE LANGAGE:

Les **exercices de pensée et de langage** sont aussi très importants. Ils doivent tendre à éveiller chez les élèves l'esprit d'observation, à leur inspirer des idées sur les choses de la nature et de la vie, à ouvrir leur cœur aux bons sentiments. Ils ont aussi pour but de former le vocabulaire et de faciliter l'expression des idées acquises.

Tous ces exercices se font d'abord oralement. Les uns, moins systématiques, se mêlent aux travaux de classe et aux jeux des récréations; les autres, plus spéciaux et mieux ordonnés, se font sous forme de causeries familières et de leçons de choses. Ces causeries, bien qu'elles soient familières, doivent être cependant conduites d'après un ordre arrêté quoique sans raideur. On y fournit aux élèves les mots qui leur manquent, puis on les invite à les répéter à leur manière, tout en faisant attention à l'ordre des idées et à leur expression. Dans tous les cas, le professeur doit tenir à l'idée **claire**, à l'articulation **énergique**, à la **bonne** prononciation et au ton **naturel**.

La **récitation**, la **chanson française**, les **jeux français** sont des auxiliaires précieux dans l'enseignement de la langue française. Ils ont en outre l'avantage d'être agréables aux élèves, si les morceaux sont adaptés à leur âge.

LA GRAMMAIRE:

La matière à étudier dans chaque grade est clairement délimitée. Il est recommandé au personnel enseignant de s'en tenir à ce programme et de ne pas tenter d'aller au delà. Que l'on enseigne bien, que l'on **enseigne à fond** la matière prescrite pour chaque grade, et ce sera très bien. Les élèves passeront facilement d'un grade à l'autre, parce que leurs connaissances posséderont un solide fondement. Le danger à éviter est de vouloir aller trop vite. Les élèves n'acquièrent ainsi que des connaissances superficielles, le travail est à recommencer à chaque grade et la tâche devient facilement irréalisable. Il est donc important d'aller lentement et de donner aux élèves le temps d'apprendre une règle avant d'en attaquer une nouvelle.

Les élèves doivent surtout être capables de reconnaître les choses dont ils parlent en grammaire et d'appliquer les règles. Savoir énoncer une règle est bien; savoir l'appliquer est mieux, beaucoup mieux. On ne devra pas se contenter de faire réciter la leçon, bien que, encore une fois, cela soit excellent, surtout si l'élève la récite en ses propres termes; mais on devra s'assurer que la règle est bien comprise et surtout travailler à faire acquérir aux élèves l'habitude de toujours l'appliquer.

Puisque l'enseignement de la grammaire a pour but de communiquer aux élèves l'art d'écrire et de parler correctement, les professeurs, par une vigilance continuelle leur font contracter l'habitude de soigner sans cesse leur orthographe dans tous les devoirs écrits et de respecter les lois essentielles du langage chaque fois qu'ils ont à parler ou à écrire.

Entre autres exercices d'orthographe, on donnera des dictées. Ces dictées doivent être des dictées **préparées**. On n'obligera pas les élèves à deviner ou à inventer l'orthographe des mots inconnus, on la leur fera connaître d'avance: on ne laissera d'autre soin à leur intelligence que celui d'appliquer les règles qu'ils doivent connaître. On donnera aussi, de temps à autre, des dictées de contrôle qui permettent de voir si les élèves ont bien compris et bien retenu les règles de grammaire.

Dans l'enseignement de toutes les parties de la langue française il faut toujours avoir présent à l'esprit que, tout en visant à la fin propre de chacune d'elles, on doit chercher à atteindre plus haut, c'est-à-dire qu'on doit exercer les élèves à découvrir la pensée dans le texte qu'ils lisent; les formes du langage dans les choses qu'ils écrivent; les lois et les habitudes de la langue parlée ou écrite dans la grammaire qu'il apprennent; les éléments du beau littéraire dans leurs exercices de récitation, de lecture ou de composition.

DIVISION I

LECTURE

Manuels: FROU-FROU ET FIN-FIN: Robert Gauthier.
PREMIER LIVRE DE LECTURE, Ontario, (Grade 3)

BÉBÉ, MARIE ET JEAN: Poirier et Wees
LA PORTE EST OUVERTE: Gage-Nelson
QU'IL FAIT BON CHEZ NOUS: Gage-Nelson

Cahier d'exercices: AVEC FROU-FROU ET FIN-FIN

Pour le Professeur: MÉTHODE DE LECTURE GLOBALE,

GUIDE PÉDAGOGIQUE pour enseigner FROU-FROU,

Comme indiqué plus haut, les professeurs doivent appliquer à l'enseignement de la lecture les directions pédagogiques contenues dans le Programme d'Études. Voir pages 160-175.

La méthode **globale** est expliquée dans les livres de référence ci-dessus mentionnés. Cette méthode couramment employée en anglais, donne d'excellents et rapides résultats en français.

Au cours des leçons de lecture, il faut soigner sans cesse l'émission des sons et de l'articulation; corriger constamment les défauts de prononciation et les tics; faire observer les pauses, les liaisons, le ton naturel.

Pour aider les élèves qui sont plus lents à comprendre le mécanisme de la lecture, il faudra mettre en pratique à leur égard, les conseils donnés au No. 4, page 162, du Programme d'Etudes. Par un enseignement méthodique des "phonogrammes", on aidera ces élèves à lire avec indépendance et rapidité, et aussi avec intelligence, puisque la lecture est enseignée afin de mettre l'enfant en mesure de trouver par lui-même **des idées** dans les livres qu'il a entre les mains.

Un nombre suffisant de livres de lecture supplémentaire doivent être à la disposition des élèves de chaque grade. Il existe beaucoup de moyens ingénieux, connus des professeurs, de stimuler l'intérêt des élèves, tel, par exemple, celui de poser une question qui éveille la curiosité des enfants et les stimule à en trouver la réponse eux-mêmes dans tel livre de la bibliothèque scolaire.

Résultats à obtenir:

1. Intéresser l'enfant à la lecture et obtenir qu'il s'y livre par lui-même.

2. Éveiller chez l'enfant l'amour de tous les genres de lecture proposés à son âge.

2. Rendre l'enfant capable d'exprimer une lecture silencieuse, d'après les procédés suivants;

a) à l'aide d'un questionaire
b) par rédaction orale
c) par reproduction dramatique
d) par illustration

Suggestions:

Dans l'enseignement de la lecture primaire, le professeur aura peu de résultats s'il n'obtient l'intérêt de ses élèves. Quand ceux-ci sont intéressés, la leçon devient un jeu qui les captive et les force à donner leur attention. Les suggestions suivantes aideront la maîtresse dans la préparation de ses classes.

LE CERCLE: Le professeur trace au tableau un grand cercle autour duquel il écrit des mots. Les élèves "prennent des courses" en lisant ces mots.

L'ÉCHELLE: Le professeur dessine une échelle. Sur les échelons sont écrits des mots que les élèves lisent en montant et en descendant l'échelle.

LA RIVIÈRE: De grosses roches, portant chacune un mot, sont disposées ça et là sur le lit d'une rivière. L'élève qui doit en faire la traversée saute d'une roche à l'autre, en nommant le mot reconnu.

LA PÊCHE: Plusieurs poissons, marqués chacun d'un mot spécial, apparaissent au premier plan d'un dessin à longs traits. Le premier élève qui prononce l'un des mots, prend **ce poisson.** On pourra remplacer le "lac aux poissons" par un arbre chargé de fruits ou abritant des oiseaux.

LES STATIONS SUR LA VOIX FERRÉE: Les mots de la leçon deviennent les noms des localités. L'élève nommé chef du train doit crier le nom des stations.

LE DESSIN: Maints objets ressortent d'un dessin bien garni. Des cartes, sur lesquelles sont imprimés les noms des objets, sont alignés le long du tableau. Dès qu'un élève a trouvé la carte propre à l'objet, il prend cette carte et va la localiser sur le dessin.

DIVISION II

Manuels: HISTOIRES ET CONTES AMUSANTS: Nelson
MES BELLES LECTURES, Deuxième livre
LIVRES DE LECTURE ACADIENS, Deuxième livre
LIVRES DE LECTURE ACADIENS, Troisième livre

Ces trois grades ont pour but et pour tâche spéciale de former les élèves à vaincre certaines difficultés plus grandes de la lecture, à lire sans hésitation, avec plus de facilité et une rapidité convenable.

On doit amener aussi les élèves à lire avec plus d'intelligence, c'est-à-dire à observer les pauses exigées par le sens, à faire sentir les mots de valeur, à prendre les intonations qui sont en harmonie avec les sentiments et les idées contenus dans le texte. C'est dire que la lecture s'efforcera d'être expressive tout en restant naturelle.

La lecture des enfants, pour devenir aussi intelligente et plus ou moins expressive, demande d'être brièvement expliquée. Le professeur se fera un devoir d'expliquer le sens de certains mots, de certaines phrases plus difficiles. Il fera donner un compte rendu oral de la lecture, parfois même un résumé écrit.

Matière: En plus des manuels de lecture, les élèves devront lire quelques petits classiques à leur portée; des récits de voyages, d'aventures; des livres se rapportant aux sciences naturelles, aux inventions, à l'industrie; des historiettes de pure invention et des narrations historiques; des biographies édifiantes; des livres de référence contenant des informations utiles, des revues de Jeunes, comme La Ruche Écolière, L'Oiseau bleu, etc.

Résultats:

1. Acquisition du goût de la lecture, à titre de plaisir et de renseignement.

2. Degrés de lecture silencieuse:
   Grade 4: Lecture intelligente, au taux de 140 mots à la minute, d'un passage à la portée des enfants.
   Grade 5: 160 mots à la minute.
   Grade 6: 190 mots à la minute.

3. Habileté à se servir de la bibliothèque, du dictionnaire, de livres de référence, d'index.

BUTS SPECIFIQUES:

DIVISION III

1. Améliorer la lecture **matérielle**, surtout du point de vue de l'articulation, de la bonne prononciation et de l'accentuation. (Y joindre des exercices de gymnastique buccale.)

2. Rendre la lecture plus **intelligente**: pauses requises par la ponctuation, pauses demandées par le sens; inflexions variées de la voix; mise en relief des mots importants; changements de ton plus ou moins prononcés, etc.

3. Exercer à la lecture **expressive**. Il ne faut pas, cependant, insister outre mesure sur la lecture expressive par crainte de tomber dans le faux, le "chantonnage" et l'afféterie. D'ailleurs toute lecture intelligente est déjà suffisamment expressive. (Donner des exercices de diction de temps à autre.)

4. Faire acquérir aux élèves le goût et l'habitude de la bonne lecture: source abondante d'instruction et de nobles jouissances. A cette fin, entre autres moyens, le maître lira, de temps à autre en classe, des pages bien choisies.

5. Enrichir le vocabulaire des élèves et lui donner plus de précision. La leçon de vocabulaire se rattache à la leçon de lecture. Travailler à son amélioration:

a. **Occasionnellement**: en exigeant des élèves le relevé des mots (plus ou moins nouveaux) que contient la dernière lecture faite en classe; en faisant des exercices de vocabulaire proprement dits.

b. **Systématiquement**: en donnant des leçons sur l'étymologie, les familles de mots, les mots reliés par le sens, ou se rapportant au même sujet, etc.

LANGAGE

DIVISION I

VOCABULAIRE FRANÇAIS GRADUÉ: Édition 1944 (A.I.B.A.)

En réunissant les exercices de pensée, de vocabulaire, d'élocution et de composition, on veut marquer l'importance de deux résultats qu'il faut nécessairement obtenir à l'école primaire: développer chez l'enfant la puissance d'acquérir des idées qui deviennent siennes; développer aussi en lui l'aptitude à exprimer des idées dans son propre langage.

On doit dans la Division I — où l'on jette les fondements:

1. Donner des idées aux enfants: exercices de pensée.

2. Leur faire acquérir les mots qui les expriment: vocabulaire.

3. Leur fournir l'occasion de s'exprimer dans des propositions construites par eux-mêmes: élocution, langage.

4. Les rendre capables d'exprimer ces mêmes pensées par écrit: composition.

Les causeries, ou exercices de langage, porteront sur:

1. Les **objets connus de la maison paternelle** et de **l'école**: mobilier, instruments, vêtements, matériel d'enseignement. On fait trouver les idées qui se rapportent à ces choses: leur couleur, leur forme, leur usage.

2. Les **animaux domestiques**: les décrire, en dire les qualités ou les défauts et l'utilité.

3. **Des images et des gravures**: scène de la vie familiale et de la vie nationale, histoire naturelle, historiettes amusantes.

4. **Reproduction orale**: a) de leçons de lecture;
b) de contes faciles et intéressants;
Ex.: Le Petit Chaperon Rouge;
c) de récits tirés de l'Histoire Sainte;
Ex.: Joseph vendu par ses frères; la naissance et la vie de Notre-Seigneur;
d) de récits tirés de l'Histoire du Canada;
Ex.: Les premiers missionnaires; Les premiers colons, Madeleine de Verchères, etc.

5. **Rapports** ou **Résumés** de recherches faites à l'occasion des entreprises. (Les élèves doivent pouvoir exprimer en français ce qu'ils apprennent en anglais.)

6. **Conjugaison orale et avec compléments** de verbes usuels que l'enfant emploie souvent incorrectement dans sa conversation,

Ex.: jouer, avaler, envoyer, aller, venir, sortir, amener, apporter, voir, tenir, etc.

Tel qu'indiqué à la page 221, du Programme d'Études pour Écoles Élémentaires de l'Alberta, les élèves doivent acquérir les connaissances suivantes:

Langage oral:

1. Se servir avec aisance des formules de politesse; s'il vous plaît, merci, bonjour, excusez-moi.

2. S'exprimer en phrases complètes, en énonçant les mots correctement.

3. Pouvoir raconter une histoire de 3 ou 4 phrases.

Langage écrit:

1. Reproduire par écrit une courte composition orale de 2 à 4 phrases. Écrire une petite lettre.

2. Savoir mettre un point ou un point d'interrogation à la fin des phrases.

3. Savoir employer les lettres majuscules: noms propres, au commencement d'une phrase, etc.

4. Savoir écrire correctement les mots du Vocabulaire assignés à leur grade.

RÉCITATION: Récitation expressive de poésies très simples.

VOCABULAIRE: Profiter de toutes les occasions possibles: conversations, jeux, chants, leçons, etc., pour développer le vocabulaire des élèves.

CHANSONS: Chansons choisies dans les Albums "Madeleine et Pierre", de l'Abbé Gadbois.

DIVISION II

Manuels: Vocabulaire gradué.

LA RÉDACTION D'APRÈS L'IMAGE (F.I.C.),
LA RÉDACTION D'APRÈS L'IMAGE —Supplément, (F.I.C.)

Les exercices d'observation, de pensée, de vocabulaire et de langage:

1. Portent, avec plus de développement qu'auparavant, sur la vie scolaire et la vie familiale, et sur les spectacles de la nature dont ils sont souvent témoins.

2. Permettent de faire appel aussi aux souvenirs personnels qui se rattachent à différents phénomènes de la nature. Ces phénomènes peuvent être classés en faits du règne animal, du règne végétal et du règne minéral.

L'observation méthodique comporte une description plus détaillée que dans la Division I des personnes et des choses; une énumération plus complète de leurs qualités et de leurs actions; la découverte des rapports de temps, de lieu, de cause à effet et de but, qui peuvent exister entre elles.

3. **Composition orale**: Reproduction d'historiettes, narration d'expériences personnelles, études d'images, exercices de vocabulaire, conjugaison orale des verbes usuels. Voir page 229 du Programme d'Études de la Province.

4. **Composition écrite**: Les phrases, d'abord simples, deviennent plus complexes, c'est-à-dire qu'elles comportent des compléments, soit du sujet, soit de l'attribut, soit du complément direct lui-même. Ces compléments peuvent être de simples adjectifs, des noms qui indiquent des circonstances de lieu, de temps, de qualité, ou de quantité.

Les élèves, formés à cette technique de la phrase, sont exercés à écrire de petites lettres très simples, ou bien à raconter en quelques phrases les incidents successifs d'un fait qui s'est produit sous leurs yeux. Ils sont habitués graduellement à constituer un paragraphe, puis à faire trois ou quatre paragraphes qui se suivent sur un même sujet. Ils peuvent rédiger une histoire ou un conte avec plus de détails et d'ordre que dans la Division I. Voir page 229 du Programme d'Études.

RÉCITATION: Récitation expressive de poésies très simples, de fables ou de quelques morceaux de prose.

VOCABULAIRE: Profiter de toutes les occasions possibles pour développer et enrichir le vocabulaire des élèves et pour les habituer à toujours employer le mot propre.

CHANSONS: Chansons tirées de la Bonne Chanson, de l'Abbé Gadbois.

DIVISION III

Manuels: Vocabulaire Gradué.
LA RÉDACTION D'APRÈS L'IMAGE (F.I.C.),
LA RÉDACTION D'APRÈS L'IMAGE —Supplément, (F.I.C.)

Les exercices d'observation, de pensée, de vocabulaire et d'élocution portent:

1. Sur la **vie sociale** à laquelle les élèves sont mêlés. On observe ce qui se passe dans les fêtes religieuses, les démonstrations patriotiques; les événements d'ordre civique, l'exercice des métiers et des professions, les moyens de transport et de communication par eau ou par terre, etc.

2. Sur la **vie intime** des élèves: sentiments et souvenirs personnels, plaisirs ou chagrins, bonne ou mauvaise action vue ou faite, etc.

3. **Composition orale**: Sujets tirés en grande partie de l'Histoire du Canada — découvreurs, explorateurs, missionnaires, fondateurs, soldats, gouverneurs. (Les faits doivent être revêtus de détails intéressants et racontés de vive voix d'abord par le maître, ou par un élève qui aura fait des recherches spéciales, puis reproduit par les élèves); comptes rendus de leçons de lecture, d'histoire naturelle, de lectures supplémentaires, etc.

4. **Rédaction**: Sujet en rapport avec les matières étudiées ou des événements d'actualité. Historiettes amusantes ou instructives racontées par le maître ou développées d'après une image; narration d'expériences personnelles ou imaginaires — un incendie, une inondation, un sauvetage, etc.; fêtes: anniversaire, pique-nique, soirée de famille, etc.; une histoire sous forme d'autobiographie d'un pain, d'une table, d'un vieux sou, d'une allumette, d'un cahier, d'un vieux cheval, d'un chien, etc.; biographies historiques et bibliques: lettres de remerciement, de demande, d'affaires, de félicitation; description d'un élève, d'un vieillard, d'un animal d'une vieille maison, etc.

RÉCITATION: Récitation expressive de morceaux choisis en prose et en vers.

L'habitude de la récitation bien faite est le meilleur moyen de former les élèves à une lecture intelligente et raisonnée, ainsi qu'expressive. C'est aussi un précieux exercice de langage et de rédaction.

Il faut soigner la pureté des sons et l'énergie de l'articulation — cela dans tous les grades. Cet exercice grave encore dans l'esprit des élèves les formes pures du langage; il fournit des pensées fines, délicates; il aide à cultiver le goût et le désir de la lecture.

Quelques directives pédagogiques:

Choisir des récitations instructives, éducatives, patriotiques, morales, appropriées aux diverses circonstances ou ayant une idée connexe avec l'"Entreprise".

Faire acquérir l'intelligence du texte par une lecture expressive avec intonations et gestes.

Procéder à l'étude analytique par la recherche des idées principales. Expliquer les termes employés au figuré pour faire saisir la beauté des expressions. Éviter le chantonnement, la chute monotone de la voix à la fin des vers.

VOCABULAIRE: Ajouter au travail des grades précédents, des exercices de traduction afin que les élèves apprennent à exprimer en français tout ce qu'il savent en anglais.

CHANSONS: Chansons tirées de la "Bonne Chanson", de l'Abbé Gadbois.

GRAMMAIRE

DIVISION I

Grade 1

Petites dictées contenant des mots à phoniques simples prises de préférence dans le manuel de lecture.

Exercices de langage écrit: Répondre à de petites questions; Mots à choisir; Compléter des phrases; Grouper des noms: fleurs, animaux, plantes, etc.

Répondre OUI ou NON à de courtes questions, etc.

Grade 2

Orale: Nom, genre et nombre; article. Les accents.

Dictées contenant des mots de leur vocabulaire ou de leur lecture. Présent des verbes **avoir** et **être.**

Composer deux ou trois petites phrases sur un sujet, en se servant du Vocabulaire gradué. Encourager les élèves à se servir des mots qu'ils savent écrire, afin de les habituer dès le début de leur travail écrit, à rédiger sans faute.

Grade 3:

LE NOM: Singulier et pluriel; Formation du pluriel: règle générale; noms en **eau**;

L'ADJECTIF: accord avec le nom; Formation du féminin: règle générale; adjectif en **eux.**

LE PRONOM: Les pronoms personnels employés comme sujets: je, tu, il, nous, vous, ils.

LE VERBE: Le présent des verbes **avoir** et **être** et des verbes réguliers de la première conjugaison.

DIVISION II

Grade 4

LE NOM: Formation du pluriel; des noms en **eu, ou, al**, avec les exceptions.

L'ADJECTIF: Formation du féminin: **en, on, el, er**; **épais, gros, gras, franc, frais, sec.**

LE PRONOM: personnel, possessif, démonstratif.

LE VERBE: Présent, passé indéfini et futur des verbes **avoir** et **être**, des verbes réguliers en **er, ir, re.**

Grade 5

LE NOM: a) genre et nombre;
b) formation du pluriel: règle générale; noms en **s, x, z**; **eau, eu**; **al, ail**;

L'ARTICLE: simple, élidé, contracté.

L'ADJECTIF: Accord avec le nom; Féminin des adjectifs en **on, en, as, el, eil, et**, exceptions des adjectifs en **et**; Féminin des adjectifs en **f, er, eux, eur, teur**; Féminin de **blanc, franc, frais**, etc.
L'adjectif possessif; l'adjectif démonstratif; l'adjectif numéral.

LE VERBE: Présent, passé indéfini, futur, imparfait et conditionnel des verbes réguliers des quatre conjugaisons.

Grade 6

Comme aux grades précédents pour le nom et l'article.

L'ADJECTIF: adjectifs démonstratifs: distinction entre ces, ses; **cet, cette.**
L'adjectif indéfini.

LE PRONOM: Les pronoms personnels; **le, la, les**, articles simples et pronoms personnels; **leur**: adjectif possessif et pronom personnel; Les pronoms possessifs; démonstratifs; relatifs.

LE VERBE: Accord du verbe avec le sujet: avec **un seul** sujet; avec **plusieurs** sujets de la **même** personne; avec plusieurs sujets de **différentes** personnes.
Conjugaison complète des verbes des quatre conjugaisons; Les verbes en **cer, ger, eler, eter, yer, ier, éer.**

L'ANALYSE: analyse logique de la proposition indépendante: sujet, verbe, attribut; compléments du nom: déterminatif; du verbe: direct, indirect, circonstanciel.

Modèle: L'oncle de Jean a acheté une maison pour sa famille dans notre ville.

Cette phrase renferme une proposition indépendante.

L'oncle: sujet

de Jean: complément déterminatif du nom "oncle"

a acheté: verbe

une maison: complément direct du verbe "a acheté".

dans notre ville: complément circonstanciel de lieu du verbe "a acheté"

DIVISION III

Grade 7

Revue des grades précédents.

L'ADJECTIF: Accord de l'adjectif se rapportant à des noms de différents genres. Règles du féminin et du pluriel; les adjectifs indéfinis.

LE PRONOM: personnel, possessif, démonstratif, relatif, indéfini.

LE VERBE: Verbes dont la dernière syllabe est précédée d'un **e muet**, ex: lever; d'un **é fermé**, ex.: régner.

Verbes transitifs, intransitifs, pronominaux, passifs, impersonnels. Formes: affirmative, négative, interrogative.

L'ANALYSE: Nom, article, adjectif, pronom: nature, modifications, fonction.

Logique: Proposition indépendante; Phrase contenant une proposition principale et une subordonnée.

Subordonnée du nom: déterminative ou explicative.

Subordonnée du verbe: directe, indirecte, circonstancielle: temps, lieu, manière, raison.

Modèles:

1. Celui qui veut bien vivre doit bien prier.

   1ère prop. principale: Celui doit bien prier.

   2ème prop. subordonnée déterminative de "celui": qui veut bien vivre.

2. Paul, qui a bien fait son devoir, a été récompensé.

   1ère prop. principale: Paul a été récompensé.

   2ème prop. subordonnée explicative de "Paul" qui a bien fait son devoir.

3. J'espère qu'il viendra quand il pourra.

1ère prop. principale: J'espère.

2ème prop. subordonnée directe du verbe "espère": qu'il viendra.

3ème proposition subordonnée circonstancielle du verbe "viendra": quand il pourra.

4. Vous conviendrez que vous avez tort.

1ère prop. principale: Vous conviendrez.

2ème prop. subordonnée indirecte de "conviendrez": que vous avez tort.

Grade 8

Revue du programme des grades précédents.

LE VERBE: Distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal; Participe passé conjugué (1) sans auxilaire, (2) avec être, (3) avec avoir.

Verbes irréguliers des quatre conjugaisons.

Mots invariables: adverbe, préposition, conjonction, interjection.

Étude des mots: Homonyme, synonyme, antonyme, préfixe et suffixe:

Abréviations: M. Mme et Mlle; S. (Saint) Ste (Sainte), Ave (Avenue), Cie Ltée.

N. B. En français, quand l'abréviation contient la dernière lettre du mot abrégé, on ne met pas de point après le mot.)

L'ANALYSE: grammaticale de toutes les parties du discours. logique: propositions principales, subordonnées du nom et du verbe; indépendantes.

Grade 9

LE NOM: Revue du féminin et du pluriel; Noms à double féminin;Noms collectifs; Observations sur: aïeul, ciel, œil, travail, aigle, amour, délice et orgue, couple, élève, enfant, foudre, témoin, gens, hymne, œuvre, Pâque. Pluriel des noms propres; des noms composés.

L'ADJECTIF: Règles du féminin et du pluriel, avec exceptions. Degrés de signification; Observations sur: demi, feu, nu, grand, ci-joint, ci-inclus; adjectifs désignant la couleur; adjectifs composés.

Revue des sortes d'adjectifs déterminatifs; certain, nul, chaque, quel; adjectifs cardinaux mis pour ordinaux; vingt, cent, mille, même, quelque, tout.

LE PRONOM: Revue des sortes de pronoms; Emploi des pronoms personnels; Observations sur: celui-ci, ceci, celui-là, cela; ce et se; où, qui, que, personne, rien, autre chose, quelque chose; on, ont, l'on.

LE VERBE: Revue de la conjugaison des verbes réguliers et des verbes irréguliers. Formation des temps.

LE PARTICIPE: Définition du participe passé; lettre finale; Règles d'accord: du participe passé: des verbes réfléchis, suivi d'un infinitif, des verbes coûter, valoir et peser; dormir, vivre et régner; précédé de "le peu", des verbes impersonnels; précédé d'un adverbe. Adjectif verbal et participe présent: moyens de les reconnaître.

L'ANALYSE: Comme aux grades précédents.

PC 2065 A3312 1945
ALBERTA DEPT OF EDUCATION
INSTRUCTIONS CONCERNING THE
TEACHING OF FRENCH IN THE
39837226 CURR HIST

000017613092

Les manuels ci-dessous sont en vente exclusivement à l'adresse suivante:

SCHOOL-BOOK BRANCH

Public Works Building, 104th Avenue at 121st Street,

EDMONTON

LECTURE:

Div. I —

FROU-FROU ET FIN-FIN	$ .30
BÉBÉ, MARIE ET JEAN	.25
LA PORTE EST OUVERTE	.60
QU'IL FAIT BON CHEZ NOUS	.50
Cahier d'exercices: AVEC FROU-FROU et FIN-FIN	.35
Guide Pédagogique: Pour enseigner FROU-FROU ET FIN-FIN	.25

Div. II —

HISTOIRES ET CONTES AMUSANTS	.75
MES BELLES LECTURES	.45
LIVRES DE LECTURE ACADIENS, Deuxième livre	.65
LIVRES DE LECTURE ACADIENS, Troisième livre	.85

LANGAGE:

VOCABULAIRE FRANÇAIS	.15

Date Due

PC 2065 A3312 1945
Alberta. Dept. of Education.
Instructions concerning the
teaching of French in the
39837226 CURR HIST

CURRICULUM GUIDE

For Reference

NOT TO BE TAKEN FROM THIS ROOM

EXCEPT WITH LIBRARIAN'S PERMISSION